

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 mai 2023

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 47 + 7 Pouvoirs
suppléant : 1

Secrétaire de séance : M. Lionel STEINMETZ

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, MM. S. FATH, F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, D. FENDER - Suppléant -, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme C. MUNSCH, MM. L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mme D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : MM. F. ENSMINGER - Pouvoir à Mme C. KISTER -, E. WAGNER, Mmes E. BECK - Pouvoir à M. L. STEINMETZ -, S. FISCHBACH- Pouvoir à Mme C. MUNSCH -, MM. J.-M. KRENER - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, S. FERTIG - Pouvoir à M. D. BURRUS -, Mmes A. LEIPP, C. DURRMAYER-ROESS, M. S. LEICHTWEIS - Pouvoir à M. M. KRAPFENBAUER -, Mme C. DOERFLINGER - Pouvoir à Mme D. SCHMITT-MERX.

Délibération n°2B : Signature d'un bail dérogatoire avec la SAS TRACES VOSGES DU NORD pour la location d'espaces de la Maison des sports et loisirs de nature à La Petite Pierre

Rapporteur : M. J.C. BERRON

Vu les articles L145-1 à L145-60 du Code de commerce,

Vu les propositions du Président,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

*** de LOUER** des espaces de la Maison des sports et loisirs de nature à La Petite Pierre à la SAS TRACES VOSGES DU NORD aux conditions fixées par le bail dérogatoire annexé à la présente délibération ;

*** d'AUTORISER** le Président à signer ce bail ainsi que tout document se rapportant à cette délibération.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Lionel STEINMETZ
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président